

25 JUIN 2018*013890

REPUBLIQUE DU SENEGAL

N°

MFPRERSP/DGFP/DGC/DENS/B10

Un Peuple – Un But – Une Foi

Ministère de la Fonction publique,
de la Rationalisation des Effectifs
et du Renouveau du Service public

SMS

Objet: nomination et titularisation d'un agent.

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA RATIONALISATION
DES EFFECTIFS ET DU RENOUVEAU DU SERVICE PUBLIC,

Vu la loi n° 61-33 du 15 juin 1961 relative au statut général des fonctionnaires,
modifiée ;

Vu le décret n° 77-987 du 14 novembre 1977 portant statut particulier du cadre des
fonctionnaires de l'Enseignement, modifié ;

Vu le dossier de l'intéressé ,

ARRETE :

Article premier. –**Monsieur Mor SOW** né le **27/01/1982** à **Louga**, maître contractuel,
titulaire du certificat d'aptitude pédagogique (CAP), **session de 2011**, est nommé et
titularisé, ainsi qu'il suit dans le corps des instituteurs (I), hiérarchie B3, conformément
aux dispositions du décret n° 77-987 du 14 novembre 1977, modifié :

Grade - Echelon	Date d'effet
I 2^{ème} CL 1^{er} ECH	01/10/2011

Article 2.- Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin
sera.


Mariama SARR

Ampliations : 1PR/SGG -6 MEFP -2CF -16DFP/FC -8DGFP/DENS - 1INT.